

УДК 811.133'367

LES ANGLICISMES DANS LE LEXIQUE DU FRANCAIS CONTEMPORAIN

P.V. Djandoeva, docteur ès sciences (Kharkov)

П.В. Джандоєва. Англiцизми в лексицi сучасної французької мови. У даному дослідженні розглядаються історичні передумови появи англiцизмів у французькій мові. Пропонується тематична класифікація англiцизмів, виходячи з їх предметно-логічних значень.

Ключові слова: англiцизми, запозичення, предметно-логічні значення запозичених одиниць, тематична класифікація.

П.В. Джандоєва. Англицизмы в лексике современного французского языка. В данном исследовании рассматриваются исторические предпосылки появления англицизмов во французском языке. Предлагается тематическая классификация англицизмов, исходя из их предметно-логических значений.

Ключевые слова: англицизмы, заимствования, предметно-логические значения заимствованных единиц, тематическая классификация.

P. V. Djandoeva. Anglicisms in Modern French Lexics. The research deals with the historical background to the emergence of Anglicisms in modern French. A thematic classification of Anglicisms based on their subject and logical meanings has been presented.

Key words: anglicisms, loan-words, subject and logical meanings, thematic classification.

Cet article est consacré au s u j e t des emprunts anglais dans la langue française comme source d'enrichissement de son vocabulaire, ce qui est une question d'actualité dans les études contemporaines des linguistes nationaux et étrangers.

L ' o b j e t d ' é t u d e de notre travail sont les anglicismes dans le lexique du français contemporain.

L ' i m p o r t a n c e a c t u e l l e de cette étude est conditionnée par le fait que dans plusieurs langues du monde le procédé de l'apparition des mots nouveaux grâce aux emprunts, ainsi qu'aux mots nommés «internationalismes», est une particularité caractéristique des lettres modernes et un des objets des recherches linguistiques.

L e b u t de notre travail consiste en étude des anglicismes et des mots de caractère international au niveau paradigmatic autrement dit au niveau du vocabulaire. Montrer comment la langue anglaise influençait le français dans son développement historique et présenter la classification thématique des emprunts anglais, telle était l a t â c h e de notre travail. Les questions soulevées dans cet article, en particulier celles qui concernent la classification thématique des emprunts anglais dans le français n'ont pas été auparavant envisagées.

Le matériel d'étude sont les anglicismes tirés de différents dictionnaires spécialisés, les travaux de recherches des célèbres linguistes nationaux et étrangers, ainsi que les textes contenant des mots d'origine anglaise.

Dans cette étude nous nous sommes servis avant tout des travaux des auteurs classiques ayant une importance toute particulière pour la théorie et la pratique linguistique: V. M. Gak [4], R. A. Boudagov [2], V. M. Komissarov [7], L. L. Koutina [9], ainsi que des recherches récents de Z. P. Kréssin [8], A. V. Arolovitch [1], E. F. Volodarskaia [3], G. S. Onoufrienko [11], O. Lougova [10], E. I. Chlékova [12].

Les liens économiques, politiques, culturels entre les nations trouvent leur expression dans leurs langues; les nations plus développées sous un tel ou tel rapport peuvent fournir à d'autres nations toute une série de mots de contenu correspondant.

Donc, les emprunts sont une des sources de l'enrichissement lexical d'une langue. Le rôle et la place des emprunts dans le lexique d'une langue sont déterminés par les conditions historiques du développement de la langue donnée.

La langue à la quelle le français emprunte les mots dépend étroitement de l'époque et des conditions d'interaction des pays différents. Le vocabulaire français contient un certain nombre de mots anglais. Il est naturel que les objets et les notions pénètrent dans l'ensemble des mots qui les désignent, et réciproquement.

Historiquement, l'anglais a peu pénétré le français (moins de 4 % du vocabulaire est d'origine anglo-saxonne). Cependant son influence croît depuis une cinquantaine d'années du fait de la mondialisation des échanges commerciaux et technologiques, dominés par des grandes puissances parlant cette langue, le Royaume-Uni et les États-Unis notamment. C'est pourquoi l'utilisation des anglicismes est notable dans les secteurs comme l'informatique, les télécommunications et l'économie, comme le fut l'italien jadis pour la musique. Un autre phénomène est lié à cet expansionnisme: l'anglais tend à être utilisé à la place d'autres langues. Ainsi le français était à l'époque la langue privilégiée des relations diplomatiques et des relations contractuelles, mais l'influence des États-Unis a fait tomber cet usage en désuétude. Étant la première langue étrangère apprise dans le monde, elle bénéficie d'une base unique des locuteurs dans tous les pays sur tous les continents. C'est enfin la seconde langue officielle de très nombreux états. Il est vrai que les emprunts se sont accélérés depuis une cinquantaine d'années. Un sondage effectué par le Journal officiel montre que 14 % des anglicismes d'usage courant ont été introduits en français avant 1800, 22 % entre 1800 et 1850, 9 % entre 1850 et 1900, 22 % entre 1900 et 1950, 32 % depuis 1950. En outre, on a relevé dans le Petit Larousse, entre l'édition de 1949 et celle de 1960, 105 nouveaux emprunts à l'anglais contre 86 à l'ensemble des autres langues étrangères [5].

Pendant la période du IX-ième aux XV-ième siècle les emprunts anglais n'étaient pas nombreux malgré les relations prolongées avec les Anglais durant la guerre de cent ans. A titre d'exemple on peut citer tels que «*bigot*», «*milord*» et quelques autres. Depuis le XVIII-ième siècle les emprunts à l'anglais se multiplient. Le développement politique et économique de l'Angleterre, le commerce, l'industrie, les sports ont inondé le lexique du français de mots, tels que: *cabine, chèque, doker, express, interview, reporter, revolver, smoking, square, touriste, trammway, tunnel*.

Les emprunts les plus caractéristiques pour le XVIII-ième siècle furent les anglicismes; car la société française s'intéressait vivement aux questions politiques et économiques, ainsi qu'aux institutions politiques de l'Angleterre. Citons quelques emprunts de cette époque: *budget, congrès, club, gentleman, square, toast, wagon*.

Il est à noter un phénomène curieux. Un certain nombre de mots empruntés à l'anglais sont en réalité des mots français apportés en Angleterre lors de la conquête des Normands au XI-ième siècle et qui reviennent aujourd'hui plus au moins modifiés à leur pays d'origine. Tels sont:

<u>Mot anglais</u>	<u>Mots en ancien français</u>
<i>budget</i> (terme de finance)	<i>bougette</i> – petit sac
<i>crochet</i> (terme de sport)	<i>crochet</i> – petit croc
<i>humour</i> (terme littéraire)	<i>humeur</i> – état d'âme
<i>shokhing</i> (qch qui blesse l'honneur)	<i>choc</i> (choquier) – heurt
<i>ticket</i>	<i>étiquette</i> – petit écriteau
<i>trust</i>	<i>truste</i> – ensemble des guerriers qui suivaient le roi.
<i>tunnel</i> (canal souterrain)	<i>tunnelle</i> – berceau, voûte.

Il ne faut donc pas s'étonner que l'anglais, aujourd'hui, ne cesse de se répandre partout. Ce facteur externe d'une diffusion mondiale est beaucoup plus sérieux que tous les autres. C'est presque toujours pour des raisons contingentes, c'est-à-dire liées aux événements fortuits de l'histoire et non à la nécessité des systèmes linguistiques: puissance militaire, domination politique, dynamisme et succès économique, toutes causes qui font rayonner une culture et par conséquent la langue qui l'exprime et la porte.

La langue profite de la conquête des marchés. Selon les recherches de N. Gueunier [6] les investissements américains ont augmenté de 250 % entre 1960 et 1980; ils constituent aujourd'hui plus de 3 % du revenu national [1]. L'internationalisation de l'anglais comme langue du commerce favorise les échanges. De cette situation, la langue française en tire nécessairement profit.

Une autre cause est la puissance et l'efficacité supérieures des recherches scientifiques américaines, qui ont une conséquence logique: l'anglais tend à devenir la langue de la science pour le monde entier, y compris pour les chercheurs francophones.

Donc, le monde savant a toujours favorisé, parce qu'il en tirait profit pour la communication, une langue internationale. Ce fut jusqu'au début du XX-ième siècle le français, en concurrence, cependant, avec l'allemand et l'anglais. C'est l'anglais à peu près seul depuis lors. La mode s'en est mêlée par snobisme (encore un mot, emprunté à l'anglais qui veut dire «fatuité») on emploie sans aucune nécessité des emprunts anglais: baby, lady, OK et autres.

Lorsqu'on parle d'un emprunt d'une langue à une autre, ou de pénétration d'une langue dans une autre, il convient de préciser si les faits dont il s'agit appartiennent ou non aux domaines les plus structurés de la langue emprunteuse. Ces domaines, que l'on peut considérer comme noyau de la langue, sont la prononciation et la grammaire. Le français est une langue à morphologie riche. Les formes des verbes, en particulier, varient selon le temps, le mode, la personne, et, le cas échéant, le nombre. Il est bien connu que le vocabulaire est beaucoup plus ouvert à l'emprunt et aux influences extérieures que ne l'est la grammaire. La raison principale de cette situation est que le vocabulaire est beaucoup plus souple parce que moins rigoureusement structuré. On ne peut donc pas considérer qu'en y pénétrant, les anglicismes mettent en péril les structures de la langue et rien n'indique que la langue française soit aujourd'hui submergée d'anglicismes. Depuis plus d'un millénaire, les usagers du français, surtout ceux qui le parlent avec la spontanéité traitent de plus en plus les emprunts. La Seconde Guerre mondiale, a également donné une impulsion importante aux anglicismes dans les décennies qui ont suivi. Le mot étranger pénètre avec la chose lorsque celle-ci appartient à un environnement technique ou culturel trop nouveau pour qu'un mot autochtone la traduise adéquatement. Cela vaut pour le français comme pour toutes les langues. Cette extension des emprunts à l'anglais tient au fait que la langue la plus parlée du monde, l'anglais est aussi la langue de la première puissance économique, politique et militaire, et l'instrument de communication des spécialistes de divers sciences et techniques. Si le Dictionnaire des anglicismes de 1990 enregistrait moins de 3000 unités lexicales dont près de la moitié sont déjà vieilles, le Dictionnaire des mots anglais de 1998, plus vaste, évalue les emprunts à l'anglais de 4 à 5 % par rapport au lexique français courant. Il est cependant à constater que beaucoup d'anglicismes appartiennent à des domaines spécialisés sont donc assez peu fréquents dans la langue courante.

Notre étude permet de conclure que la langue est le reflet de la vie du peuple. L'assimilation du lexique étranger est positive, car elle favorise l'enrichissement de la langue. L'histoire de la pénétration du lexique étranger dans le français est le reflet de l'histoire des relations du peuple français avec d'autres peuples du monde.

Nous partageons l'opinion du savant G. Walter selon laquelle tous les mots empruntés peuvent être subdivisés en quelques groupes dont le premier renferme «*les emprunts tels quels*» qui sont translittérés strictement sans intermédiaire d'une langue en une autre en gardant leurs formes linguistique, phonétique et graphique. On peut citer entre autres de tels termes techniques que: *buldozer, broker, dealer*. Il est à noter que le mot emprunté ne garde pas toujours sa première signification. Citons à titre d'exemple le terme de commerce «*dealer*» qui signifie en anglais «*commerçant*» et qui a pour équivalent français «*trafiquant de drogue*».

Le deuxième groupe est constitué par les emprunts nommés dans la linguistique française «*nouvelles dérivations*» dont le trait spécifique consiste en ce que les mots dérivés sont des emprunts à l'anglais, tandis que les unités lexicales qui ont servi de base de formation des nouvelles dérivations ne le sont pas. Ainsi, les adjectifs «*sentimental*» et «*romantique*» sont empruntés à l'anglais, tandis que les noms «*sentiment*» et «*roman*» qui ont servi de base de dérivation ne le sont pas.

Le troisième groupe contient les unités lexicales qui ont acquis de nouvelles significations empruntées sur la base des mots déjà existants dans le français. A titre d'exemple on peut citer l'adjectif «*cultivé*» signifiant dans le français «*lettré, érudit*» et employé quelque temps après à côté de son analogue «*culturel*».

Enfin, le quatrième groupe renferme les emprunts nommés «*traductions et calques*» dont la spécificité se réduit à ce que le français emprunte parfois aux autres langues des mots d'origine latine ou grecque. Citons à titre d'exemple le mot anglais «*skyscraper*» ayant pour son équivalent français «*gratte-ciel*» qui est la traduction calquée de l'emprunt anglais. Les autres calques: *guerre froide, cols blancs et cols bleus, homme de la rue*.

Notre tentative d'effectuer une classification thématique des anglicismes compte tenu de leurs significations analytiques ou logiques dans le vocabulaire français contemporain nous a permis de relever dans leur corps deux groupes principaux dont le premier renferme les termes desservant divers systèmes terminologiques et le second réunit les unités lexicales désignant toutes sortes de notions se rapportant à la vie sociale. L'étude du premier groupe des emprunts anglais permet de dégager:

les termes techniques: *artefact, buldozer, by-pass, dissector feeder, interfare, gaz-oil, nylon, rang, rotary, spot, stock-car, push-pull, tunnel, tuner* et beaucoup d'autres;

les termes scientifiques et ceux d'informatique: *ALGOL, alias, alteration, autocode, BASIC, bit, byte, clause, computer, débit, laser, maser, multiplexeur, terminal, utilisation, volume*;

les termes économiques et ceux de commerce: *business, chèque, marketing, supermarket (supermarché), superproduction, trust*;

les termes de brevet: *booklet, cash flow, ca veat code, gap, label, know how*;

les termes sportifs: *football, boxe, butterfly (=papillon, style de notation, vriquet, croquet, goal, golf, jiu-jitsu, jogging, hockey, match, poquer, record, ring, sport, sportsman, sprint, station-service, stress, steeple-chose, tennis, volleyball*;

les termes politiques: *bill, boycottage, clearing, gangsterisme, impeachment, interview, leader, lobby, lock-out, miting, outsiders, UNESCO*.

Parmi les anglicismes du second groupe renfermant les unités lexicales nouvelles auparavant absentes dans la langue emprunteuse on peut nommer les suivants:

les mots désignant des produits d'alimentation: *bifteck (beefsteak)' brandy, cocktail, jin, grog, rosbif, sandwich, whisky, tea*;

les mots des objets de toilette: *bikini, jersey, jean, pull-over, redingote, shorts, smoking, tweed, twin-set, top*;

les mots de la vie courtoise: *dandy, gentleman, lady, flirt, milord, miss, mister, lunch, snob, speech, spleen, strip-tease, twist, top*;

les mots désignant les moyens de transport: *autobus (bus), express, jeep, liner, missile, paquebot, tramway, wagon*;

les mots de professions ou d'occupation: *broker, cameraman, clown, dispatcher, docker, cowboy, dealer, gangster, reporter, speaker, policeman*;

les mots désignant les réalités de la vie quotidienne: *bar, briefing, broiler, camera, camping, campus, cocktail, confort (comfort), hall, club, hobby, shopping*.

La classification thématique proposée n'a prétention d'être ni complète, ni unique et elle pourrait être complétée ou modifiée après les études supplémentaires ultérieures. Les perspectives des études à réaliser pour l'ensemble des problèmes concernant les emprunts anglais dans le français consistent, selon l'auteur, en étude du processus d'adaptation des anglicismes aux niveaux phonétique, grammatical et sémantique du français contemporain ce qui n'a pas été abordé dans cet article.

A partir de l'étude effectuée on peut noter que les contacts entre les peuples amènent inévitablement à l'interaction de leurs langues. La suite de ces contacts est l'échange actif des lexies qui pénètrent souvent d'une langue dans quelques autres. C'est pourquoi le fond des anglicismes s'accroît toujours dans tous les domaines de connaissances et mérite d'être profondément étudiés dans les travaux à suivre.

ЛИТЕРАТУРА

1. Аролович А. В. Общее и различное в интернациональной лексике романских языков / А. В. Аролович // Вестник Моск. ун-та. Сер. 19: Лингвистика и межкультурная коммуникация. – 2003. – № 2. – С. 38-56. 2. Будагов Р. А.

Человек и его язык. – 2-е расшир. изд. – М.: Изд-во Московс. ун-та. – 1976. – 430с. 3. Володарская Э. Ф. Заимствование как отражение русско-английских контактов / Э. Ф. Володарская // Вопросы языкознания. – 2002. – № 4. – С. 96-118. 4. Гак В. Г., Львин Ю. И. Курс перевода. Французский язык: общественно-политическая лексика. – 2-е изд., перераб. – М.: Междунар. отношения. – 1970. – 400с. 5. Grandsaignes d’Hauterive R. Dictionnaire des racines des langues européennes =Словарь корней европейских языков. – Paris: Librairie Larousse. – 1999. – 363с. 6. Gueunier N. Role of hypercorrection in French linguistic change / N. Gueunier. – Berlin. – 1986. – P. 124-125. 7. Комиссаров В. Н. Слово о переводе (Очерк лингвистического учения о переводе) / В. Н. Комиссаров. – М.: Междунар. отношения. – 1973. – 216с. 8. Крысин Л. П. Лексическое заимствование и калькирование в русском языке последних десятилетий / Л. П. Крысин // Вопросы языкознания. – 2002. – № 6. – С. 27-34. 9. Кутина Л. Л. Языковые процессы, возникающие при становлении научных терминологических систем // Лингвистические проблемы научно-технической терминологии. – М.: Наука. – 1970. – С. 82-94. 10. Лугова О. Чи збагачують мову запозичення?: Сучасний синхронний зріз сталих словосполучень романського походження у німецькій мові / О. Лугова // Іноземні мови в навчальних закладах. – 2004. – № 3. – С. 166-172. 11. Онуфрієнко Г. С. Французькі запозичення в юридичній термінології східнослов’янських мов: парадигматичний і синтагматичний аспекти / Г. С. Онуфрієнко // Мовознавство. – 2002. – № 1. – С. 60-62. 12. Шлыкова Е.И. К вопросу о характере взаимодействия языков в ситуации заимствования / Е. И. Шлыкова // Вестник Пятигор. гос. лингвист. ун-та. – 2004. – № 2-3. – С. 202-204.

© P.V. Djandoeva, 2009